

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Administration économique et sociale

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences juridiques, économiques et de gestion

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Administration économique et sociale* (AES) s'inscrit dans la continuité de la licence *Administration économique et sociale*. La formation se veut pluridisciplinaire et polyvalente afin de permettre aux étudiants de postuler à des emplois de cadre. Les métiers s'orientent autour de la gestion des ressources humaines, de la gestion administrative, de la comptabilité, du contrôle de gestion ou bien encore du développement local. Suivant le choix de la spécialité, les métiers sont exercés soit dans les entreprises, soit dans les collectivités ou les associations. Il est également possible de passer des concours de la fonction publique de catégorie A ou B.

Le master AES est une formation délivrée sur deux années. En première année de master (M1), la formation permet l'acquisition d'un socle disciplinaire commun en droit, économie et gestion ainsi qu'une spécialisation au choix vers trois pôles de compétences qui préfigurent les trois spécialités professionnelles de deuxième année de master (M2) : *Droit et marketing* ; *Droit et développement de l'économie sociale et solidaire* ; *Administration et management publics*. La formation comprend deux stages obligatoires.

La formation est dispensée dans deux composantes de l'université de Poitiers, à savoir la faculté de Droit et sciences sociales et l'institut de préparation à l'administration générale (IPAG) pour le parcours *Administration et management publics*. Ce dernier parcours est ouvert à distance en M1, en partenariat avec l'IPAG de Nanterre et le centre national d'enseignement à distance, et le M2 ouvrira également sous cette forme en 2016-2017. Cette spécialité de M2 est proposée en formation classique, mais aussi ouverte à l'apprentissage depuis l'année 2015-2016 avec un aménagement des cours pour les apprentis, en partenariat avec le centre de formation des apprentis (CFA) de Poitou-Charentes.

Analyse

Objectifs

Les objectifs de la formation sont clairement définis et en adéquation avec les métiers visés, les étudiants devant pouvoir postuler à des emplois de cadre dans les secteurs privé, public et parapublic. L'année de M1 est plus généraliste tout en comportant des éléments de spécialisation qui ouvrent sur trois spécialités distinctes en M2. Les métiers occupés sont en adéquation avec les objectifs annoncés, avec 80% de cadres. Ils sont dans les entreprises pour la spécialité *Droit et marketing*, dans les collectivités ou les associations pour la spécialité *Droit et développement de l'économie sociale et solidaire*, et dans le secteur public avec le passage de concours de catégorie A ou B pour la spécialité *Administration et management publics*. L'objectif d'une formation polyvalente en droit, économie et gestion apparaît clairement réalisé, mais la spécificité de cette mention en matière d'objectifs de formation par rapport à d'autres formations plus disciplinaires (par exemple en ressources humaines, en comptabilité-contrôle ou encore en évaluation économique) n'apparaît pas toujours clairement.

Organisation
<p>Au regard de la structure de la formation, la spécialisation des étudiants est réellement progressive car amorcée en M1 pour se finaliser en M2 tant sur le plan théorique que pratique. Le M1 se caractérise par un socle commun de connaissances pluridisciplinaires, représentant 50% des crédits, et est complétée par une formation spécialisée autour de trois pôles préfigurant les trois spécialités du M2. Il reste toutefois à regretter l'absence de droit pénal dans la formation. Par ailleurs, on ne trouve quasiment pas de travaux dirigés (TD) dans les spécialités du M2 alors même que l'on peut attendre des éléments d'application à ce niveau. Les intitulés des unités d'enseignement (UE) en M1 (enseignements fondamentaux, enseignements complémentaires, enseignements transversaux) gagneraient également à être plus explicites.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Ce master s'appuie sur six laboratoires de recherche (deux en économie et gestion, quatre en droit), deux écoles doctorales ainsi que sur un réseau de huit structures socio-économiques. La formation s'est assurée de l'absence de redondance avec les formations déjà disponibles dans l'offre de l'établissement et celle de la communauté d'universités et établissements (COMUE). Le partenariat socio-économique est présent d'un point de vue formel principalement avec des collectivités telles que la mairie de Poitiers ou bien la région, mais la trop faible implication de partenaires privés dans le parcours <i>Droit et marketing</i> est à souligner. Les étudiants du M2 spécialité <i>Droit et développement de l'économie sociale et solidaire</i> ont créé une société coopérative d'intérêt collectif en mars 2016 qu'ils administrent afin de réaliser des prestations d'études dans le domaine de leur formation.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est clairement définie et se réunit sur une base semestrielle. La mention ainsi que les trois spécialités sont placées sous la responsabilité d'enseignants-chercheurs. Les enseignements sont assurés en majeure partie par des enseignants et enseignants-chercheurs en droit, en économie et en gestion (991 heures de cours magistraux (CM) et 517 heures de TD), tandis que les praticiens se voient réserver 158 heures de CM et 27 heures de TD. Les praticiens ont donc une place limitée au regard du nombre total d'heures (entre 650 et 690 par spécialité sur les deux années de la formation), ce qui est quelque peu contradictoire avec les objectifs de professionnalisation affichés par la formation. Il est regrettable qu'il n'y ait actuellement aucun professionnel dans le M2 spécialité <i>Administration et management publics</i>.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>La formation apparaît globalement attractive puisque le nombre d'inscrits tend à augmenter au niveau du M1 (avec près de 170 inscrits en 2015-2016) et que le nombre d'étudiants inscrits en M2 et provenant d'un autre établissement est très important (autour de 100 étudiants). Le taux de réussite est autour de 80% en M1 et 85% en M2. Le taux de poursuite d'études après le M2 (essentiellement vers une année de spécialisation supplémentaire au niveau M2) est entre 10 et 15 %, ce qui est quand même assez élevé. La proportion d'étudiants en recherche d'emploi est aussi significative, entre 15 et 20%. A 30 mois, le taux d'insertion apparaît élevé, supérieur à 90 %, et l'essentiel des étudiants (80 %) occupe un emploi dans le périmètre régional.</p>
Place de la recherche
<p>La place de la recherche se manifeste essentiellement à travers les interventions des enseignants-chercheurs dans la formation, ce qui est le minimum attendu. Un élément positif concerne la présence d'étudiants en thèse, certains avec des conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE). Par contre, on peut regretter l'absence d'un module d'initiation à la recherche ou bien la rédaction de mémoires de recherche en lien avec la formation que ce soit au niveau du M1 ou du M2.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La détermination à satisfaire l'objectif d'une formation professionnalisante, polyvalente et transversale est cohérente avec la volonté de favoriser la prise de contacts entre les étudiants et les praticiens. Les éléments de professionnalisation sont nombreux. Il y a des UE dédiées, les étudiants participent à des chantiers professionnels ainsi qu'à des visites de structures et bénéficient des dispositifs globaux mis en place à l'échelle de l'établissement (création récente d'un pôle d'orientation et de professionnalisation).</p>

<p>Un forum des métiers est organisé annuellement au sein de la faculté Droit et sciences sociales et on note la tenue de plusieurs conférences autour des métiers en lien avec la formation (entre six et sept par an). Au niveau des maquettes, la présence de cours de type jeu d'entreprise ou simulation de gestion d'association est un élément très positif.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>La formation comprend deux stages obligatoires (excepté pour les étudiants en contrat d'apprentissage), ce qui est un très bon point. Ces stages ont une durée satisfaisante, égale à six semaines en M1 et allant de trois à six mois en M2, et répondent bien aux objectifs recherchés qui sont l'orientation en M1 et l'intégration dans le marché du travail en M2. Les stages donnent lieu à la rédaction d'un rapport de stage en M1 et à la rédaction d'un mémoire en M2 avec soutenance devant un jury. La place des projets tuteurés est en retrait. Le fait que ce type de projets ne soit présent que dans la spécialité <i>Droit et développement de l'économie sociale et solidaire</i> est regrettable.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La dimension internationale est en retrait pour ce diplôme. Les spécialités de M2 ne sont ainsi pas ouvertes à la mobilité sortante, laquelle n'est donc proposée qu'aux étudiants de M1. Sur la mobilité sortante au niveau du M1, qui concerne entre deux et quatre étudiants chaque année, il y a une limite posée par le cadre même de la filière AES qui n'existe pas réellement à l'étranger. Ceci n'empêche cependant pas les mobilités dans les universités ayant développé des cours et des diplômes dans les champs thématiques identiques ou similaires. L'absence d'enseignements de spécialité en langue, en complément des cours d'anglais qui eux sont bien présents, est une faiblesse qu'il convient de souligner.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Au regard des prérequis, le niveau licence dans le domaine correspondant est exigé à l'entrée en M1. L'entrée en M2 est sélective et le recrutement se fait sur dossier complété par une lettre de motivation et un <i>curriculum vitae</i> (CV). Des passerelles existent vers d'autres mentions en <i>Droit</i> ou en <i>Sciences économiques</i>, sans que l'on ne sache si elles sont empruntées. Le dossier ne donne pas réellement de précision sur les origines géographiques et disciplinaires des recrutements qui sont annoncés comme diversifiés. L'essentiel des effectifs en M1 provient certes de l'établissement, mais le dossier ne précise pas la proportion d'étudiants du master AES ayant obtenu une licence AES au sein de l'université de Poitiers. Les passerelles permettent d'assez larges perspectives de réorientation après examen d'une commission d'équivalence. La formation ne comprend pas de dispositif particulier d'aide à la réussite.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les modalités d'enseignement s'articulent principalement autour de CM et de TD. Grâce au centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques, l'université de Poitiers assure une formation aux innovations pédagogiques des enseignants et enseignants-chercheurs à laquelle certains membres de l'équipe pédagogique de master ont pu participer. Des cours et TD en informatique sont organisés à destination des étudiants de M1 avec un accès à un espace numérique de travail. Dans la spécialité <i>Administration et management publics</i>, des classes virtuelles sont mises en place pour la formation à distance. Dans le cadre des chantiers collectifs de la spécialité <i>Droit et développement de l'économie sociale et solidaire</i>, on note une émission de radio sur le thème de la spécialité, une action de sensibilisation à l'économie sociale et solidaire, une information à destination des lycéens, l'organisation d'un forum des métiers et la sensibilisation au développement durable avec le soutien d'une association. Il est dommage que ces dispositifs ne se retrouvent pas dans les autres spécialités où la place du numérique est globalement insuffisante dans la formation.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>Les modalités d'évaluation sont tout à fait satisfaisantes et bien précisées dans le dossier. Ces modalités d'évaluation ainsi que celles de délivrance des crédits européens (ECTS) et du diplôme obéissent au cadre réglementaire national. Les modalités d'évaluation s'organisent pour partie en contrôle continu et pour partie en examens terminaux. En M1, le contrôle continu résulte d'au moins quatre notes. Les examens terminaux se déroulent à la fin de chaque semestre sous forme d'épreuves écrites ou d'épreuves orales. La première session se déroule en janvier pour les semestres impairs et en mai pour les semestres pairs. La seconde session est organisée en juin pour tous les semestres. En M2, le contrôle continu résulte de l'évaluation de travaux de groupe et de préparations individuelles. Les examens terminaux sont organisés à la fin des enseignements sous la forme écrite ou orale. Une seconde session est possible en septembre sauf pour le stage. Les étudiants sont informés des modalités d'évaluation lors d'une réunion de rentrée et par la remise du règlement des études contre signature.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
Le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) n'apparaît pas utilisé en master alors même qu'il est déployé au sein de l'université de Poitiers. Les étudiants ne disposent que des fiches du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) pour expliciter les compétences acquises à chaque année et chaque spécialité de la formation. Les compétences transversales ne sont que peu détaillées et aucun outil n'est dédié.
Suivi des diplômés
Les données sont collectées par le service des études de l'évaluation et du pilotage de l'université à partir de l'enquête annuelle réalisée à 6 mois et à 30 mois après l'obtention du diplôme. Au 1 ^{er} décembre 2015, 30 mois après l'obtention du master, le taux de répondant était de 45% pour la mention. Les résultats sont publiés sur le site internet de l'établissement pour l'enquête réalisée à 30 mois. Pour les M2, le taux d'insertion est jugé satisfaisant puisqu'il se situe autour de 90 %, et la comparaison des enquêtes indique une hausse des emplois stables favorable à l'insertion sur le long terme même si les salaires sont parfois considérés comme insuffisants. Le dossier ne précise pas si des actions sont mises en œuvre pour apporter des éléments de réponse au sein de la formation à cette question des salaires. Il existe par ailleurs une association des anciens étudiants en M1 et en M2 qui constitue une ressource mobilisée au niveau du master avec des interventions d'anciens étudiants comme praticiens.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Il existe un Conseil de perfectionnement en M2, mis en place à l'échelle de chaque spécialité et on note également un Conseil d'année en M1. Ces Conseils permettent de favoriser la concertation dans la résolution des difficultés et la recherche d'améliorations. Ces instances sont composées d'enseignants-chercheurs, de praticiens et d'étudiants, mais le nombre de représentants pour chaque catégorie apparaît trop élevé pour un fonctionnement efficace puisque le Conseil de perfectionnement comprend actuellement 20 enseignants ou enseignants-chercheurs plus 2 enseignants extérieurs à l'établissements, 20 professionnels et 6 professionnels hors formation ainsi que 8 étudiants ou diplômés. Il manque néanmoins un conseil unique destiné au pilotage de la mention dans son ensemble. Les évaluations de la formation par les étudiants sont réalisées au niveau de l'établissement, sous la responsabilité de l'équipe pédagogique, au moyen d'un questionnaire en ligne envoyé via un message électronique. Le traitement des données est anonyme. La dernière année de cycle est évaluée lors des enquêtes de suivi de diplômés à 6 et 30 mois. Les résultats des évaluations sont utilisés lorsqu'il y a lieu pour adapter le contenu de certains enseignements ainsi des modalités du contrôle des connaissances.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Formation pluridisciplinaire avec une réelle spécialisation au cours du cycle.
- Importance des relations avec les anciens étudiants qui contribuent au vivier de recrutement d'intervenants praticiens.
- Liens forts avec le marché du travail à travers les deux stages et l'apprentissage.

Points faibles :

- Place très réduite des professionnels dans les enseignements, en particulier pour la spécialité *Administration et management publics*.
- Faible place de la dimension internationale, avec l'absence de mobilité sortante en M2 et l'absence de cours en anglais.

- Absence d'un Conseil de perfectionnement unique au niveau du master et taille élevée de celui qui existe pour le seul niveau M2.

Avis global et recommandations :

Le master *Administration économique et sociale*, qui s'inscrit dans le prolongement de la licence *Administration économique et sociale*, se caractérise par une réelle spécialisation qui intervient progressivement, les emplois visés pouvant relever du secteur privé (*Droit et marketing*) ou bien public (*Administration et management publics, Droit et développement de l'économie sociale et solidaire*). La formation gagnerait à s'ouvrir davantage aux interventions des professionnels, en particulier dans la spécialité *Administration et management publics*. Des cours en langue étrangère devraient être ajoutés pour favoriser les mobilités internationales. Enfin, il serait souhaitable de mettre un place un Conseil de perfectionnement unique au niveau de l'ensemble du master et uniformiser certaines modalités pédagogiques au sein des différentes spécialités.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 23/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-MA180013516 - master « administration économique et sociale ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique du master « administration économique et sociale », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval